

## Le Mot du Maire

Chers Amis,

Voici notre lettre de l'été qui vous donne les informations pratiques pour la période estivale et la rentrée. Vous y trouverez également des articles sur la vie du village et de notre territoire en pages centrales.

Les deux dossiers majeurs sur lesquels vos élus travaillent portent sur le Plan local d'urbanisme et la Communauté de communes des Terres du Gâtinais. Ces deux dossiers sont d'une importance capitale, car leur concrétisation orientera le devenir du village et du territoire pour les dix prochaines années. C'est pourquoi je vous engage à les suivre en participant aux réunions d'information dont les dates vous seront communiquées en temps utile.

Bonnes vacances !

Pierre Bacqué  
Conseiller général  
Vice-président du Parc naturel régional du Gâtinais français  
Maire du Vaudoué

## Lutte contre les feux de forêt

La moindre incandescence est dangereuse. La vigilance et la prudence de chacun sont essentielles pour préserver notre forêt. Il est interdit de fumer ou d'apporter des allumettes ou tout appareil producteur de feu sur les terrains boisés de la forêt de Fontainebleau et à moins de 100 mètres de ceux-ci hors agglomération.

## Brûlage des déchets de jardin

Les feux à ciel ouvert sont tolérés dans les jardins du 1er octobre au dernier jour de février, en présence permanente d'une personne disposant du matériel nécessaire à enrayer tout début d'incendie et toutes propagations des fumées en direction des habitations ou voies de circulation.

## Fermeture du secrétariat de mairie

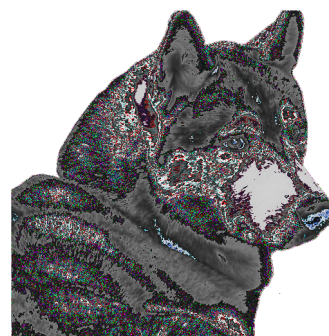
L'accès au public sera fermé aux dates suivantes :  
En juillet du 18 au 25 - En août les 1er-3-4-11 et 18

## La Fête de la Saint-Loup Samedi 8 Septembre

Place Pasteur  
à partir de 14 h 30  
**ANIMATIONS GRATUITES**  
pour toute la famille  
Buvette et goûter payants

à partir de 19 h  
**SOIRÉE PAELLA**  
Tarif unique 12 €  
Places limitées  
Réservations jusqu'au 6 sept.  
avec chèque à la mairie

à 22 h devant la Mairie  
**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**  
à 23 h au stade  
**FEU D'ARTIFICE**



## Course de chiens de traîneau

les 27 & 28 octobre 2012  
à partir du parking  
du Rocher Cailleau

# Quel avenir pour le village ?

invitation à penser ensemble le Plan local d'urbanisme de notre commune

La commission municipale d'urbanisme, aidée par un cabinet-conseil, travaille à l'élaboration de notre nouveau Plan local d'urbanisme, rendu obligatoire par la loi Grenelle 2.

Ce travail ne saurait se faire démocratiquement sans votre participation aux réunions d'information qui vous permettent de poser des questions et émettre votre avis. Le travail d'élaboration du PLU vous concerne, car il édictera les règlements d'urbanisme valables pour les dix à quinze années à venir.

Deux réunions publiques d'information se sont déjà tenues et un registre est mis à disposition en mairie pour recueillir vos avis. D'autres réunions seront programmées, ainsi qu'une enquête publique. Vous en serez prévenus, ne les ratez pas.

## Les changements majeurs

Découlant du Grenelle de l'Environnement (voir encadré), l'application de la loi Grenelle 2 dans notre commune apportera des modifications aux règles de constructibilité des terrains. A l'intérieur du village, les règles seront assouplies pour permettre de densifier les constructions et ainsi de conserver intacts les espaces naturels et agricoles.

Toutefois, afin de limiter les effets pervers d'une densification débridée, des règles supplémentaires doivent limiter la croissance exponentielle des constructions. L'objectif est de préserver le naturel villageois aéré de la commune tout en respectant les termes de la loi.

## Les orientations générales

Prélude à l'élaboration du PLU, notre projet d'urbanisme et d'aménagement durable actuellement à l'étude (PADD) a identifié les enjeux auxquels nous devons répondre.

### Préserver la trame verte

Elle comprend les espaces cultivés (613 ha), les forêts et boisements des coteaux et du plateau (forêt des Trois Pignons), avec 1.014 ha sur un total de 1.711.

### Gérer la trame résidentielle

par une relative densification du tissu construit, tout en préservant les "coeurs verts" faits d'îlots non construits au sein de la trame construite.

## Le Grenelle de l'environnement

Partant du constat que la France traversait une crise climatique et écologique de grande ampleur, le **Grenelle de l'Environnement** (2007) a réuni, pour la première fois, l'État et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Pour information, l'urbanisation en France a consommé en 10 ans l'équivalent d'un département comme la Gironde en espaces naturels et terres agricoles.

La **loi Grenelle 1** (2009) "*décrit les objectifs que se fixe l'État pour les années à venir, et les moyens financiers qu'il envisage d'y consacrer*".

La **loi Grenelle 2** (2010) est la "boîte à outils" du Grenelle de l'environnement. Elle est composée de 248 articles portant sur six domaines, "*Bâtiments et urbanisme - Transports - Energie - Biodiversité - Risques, santé, déchets - Gouvernance*".

### Préserver la trame bleue

Elle est composée de la rivière Ecole et des mares. Il faut valoriser et protéger les berges pour préserver le fonctionnement hydrologique et la valeur biologique.

**Favoriser les services et commerces de proximité** et leur développement.

**Optimiser les conditions de circulation**, d'accès, de sécurité et de stationnement.

**Améliorer les transports et les déplacements.**

Pour vous informer par vos propres moyens, consultez les documents téléchargeables sur le site de la commune, [www.levaudoue.fr](http://www.levaudoue.fr).

Pour émettre votre avis, écrivez sur le registre d'observations accessible en mairie.

**MAIS SURTOUT N'HESITEZ PAS A VENIR A NOS REUNIONS D'INFORMATION !**

# Le clocher réenchanté

Eh oui, le clocher est désormais habité par un couple de chouettes effraies et nous le devons au Parc naturel régional qui a installé un nichoir en 2009. L'accès est ménagé par les meurtrières sur la façade du clocher côté Place de la Fellarde.



Des oisillons sont nés cette année. L'un d'entre eux, ci-dessus, est tombé du nid. Sauvé par un employé municipal dans un premier temps, il a été victime d'une nouvelle chute quelques jours plus tard et y a succombé. Mère Nature a ainsi fait sa sélection naturelle.

Lorsqu'ils sont en âge de quitter le nid, les jeunes se dispersent à une vingtaine de kilomètres de leur lieu de naissance. Quand ils ont trouvé un site pour nicher, ils peuvent y passer le reste de leur vie si la nourriture s'y trouve en quantité suffisante.

L'Effraie des clochers, aussi appelée "Dame Blanche", est protégée depuis 1976. Elle est une alliée naturelle des agriculteurs en régulant les populations de micromammifères, composées essentiellement des petits rongeurs.

Parmi les dangers qui menacent cette espèce, figurent le trafic routier et les fils électriques. Le vol rasant du rapace le rend vulnérable aux impacts de la circulation nocturne. Ce danger est lié à la disparition des haies latérales aux chaussées qui obligeaient naguère l'Effraie à reprendre de l'altitude.

## Sonne l'heure

L'heure sonne à nouveau depuis le clocher, grâce à un mécanisme électronique muni d'un marteau qui frappe la cloche. Fixé au beffroi, cet appareil permet de sonner l'heure sans danger pour la charpente et la maçonnerie trop usées pour supporter les vibrations.



Notre clocher, qui jadis abritait deux cloches, n'en a plus qu'une, la deuxième ayant été fondue par décret sous la Révolution pour être convertie en canon. La survivante, nommée "Edmée", date de 1581. D'un diamètre de 95 cm, elle est l'une des plus anciennes du département.

## En bref

### L'intercommunalité

La Communauté de communes des Terres du Gâtinais poursuit sa mise en place. Elle a formé quatre commissions.

- ⇒ Commission Finances
- ⇒ Commission Sport-Culture-Transports
- ⇒ Commission Solidarité
- ⇒ Commission Aménagement de l'espace-Economie-Communication

Représentation aux commissions : un membre par commune, bureau compris.

# Bien vivre l'été au Vaudoué



## Tranquillité Vacances

Dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances", la gendarmerie porte une attention particulière aux résidences inoccupées. Il suffit pour cela que les occupants habituels se déplacent personnellement à la gendarmerie pour signaler la durée de leur absence :

3 rue Blanche de Castille  
77760 La Chapelle-la-Reine  
01 64 24 30 47



## Base Régionale de Plein Air et de Loisirs de Buthiers

Tél. : 01 64 24 12 87 - Fax : 01 64 24 15 79  
www.base-de-buthiers.com

La Base est située à seulement 12 Km du Vaudoué. On y trouve une gamme complète d'activités sportives et ludiques parmi lesquelles

**Le Centre aéré :** Accueil des enfants de 4 à 12 ans, 8h-19h. Le tarif comprend les activités proposées sur le site, le déjeuner et le goûter. Un ramassage en car est assuré du 9 juillet au 31 août. Réservation indispensable 15 jours avant. Fiche d'inscription avec tarifs, horaires et circuit des navettes, disponible en mairie.

**Le stage Tonic en juillet :** Séjour à la semaine en pension complète avec activités quotidiennes, sportives, ludiques, toniques et variées. Du dimanche soir au vendredi soir.

**Le Centre de détente :** Baignade et activités de loisirs dans une zone aménagée boisée de 10 hectares. Piscine chauffée de 1.400 m<sup>2</sup>, toboggan aquatique de 75 m, pataugeoires, mini golf, aires de pique nique et de jeux.

## Infos Pratiques Santé



### Médecin Généraliste

Docteur Bastiani  
Du lundi au jeudi - 01 64 24 78 26  
Vacances  
11 au 16 juil. & 2 août au 3 sept.

### Pharmacie Vignon

lundi 14h30-19h30  
du mardi au samedi  
9h-12h30 & 14h30-19h30  
**Du 6 au 31 août**  
lundi 15h-19h  
du mardi au samedi  
9h30-12h30 & 15h-19h

### Masseur Kinésithérapeute

Christophe Leroy  
01 64 85 12 64  
06 10 27 93 74

### Clinique vétérinaire St-Fargeau Ponthierry

urgences 7j/7, 24h/24, 365j/an  
67 bis avenue de Fontainebleau  
77310 St-Fargeau Ponthierry  
01 60 65 57 41

## Assistantes Maternelles Agréées

Mme Christelle BONNIN  
28, rue des Palais  
01 64 24 56 02  
Vacances 2 juillet-4 sept.



Mme Suzanne FREBAULT  
4, rue de la Vallée  
01 64 24 51 87  
Vacances en juillet

Mme Séverine SOUCHET  
18, rue des Ardennes  
01 64 24 74 42  
Vacances en août

Mme Elisabeth NARCISO  
15 bis, rue des Ardennes  
01 64 24 06 68  
Vacances 11 juil-8 août

Mme Mélanie HAWRYLCO  
5, rue des Bosquets  
01 77 03 24 10  
Vacances en août

## La Bibliothèque Municipale et l'Anglais en juillet-août

En juillet tous les mercredis  
de 15h30 à 17h30  
Fermeture en août  
Réouverture mar. 4 sept. 15h30

**ANGLAIS à la demande pendant toutes les vacances prière de prévenir la veille au 06 06 76 76 21**  
catherinebadel77@orange.fr  
**pour 8-10 ans 1 h le mardi à 16h45 salle Bisson**



## Vacances 5 juillet - Rentrée 4 septembre Horaires scolaires 2012-2013

(sous réserve de modification par le Ministère)

Matinée : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h45 - 11h45  
Après-midi : lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30 - 16h30  
Aide personnalisée : le mardi et jeudi 16h30 - 17h30  
Pas d'école le mercredi et le samedi.

### Périodes de vacances 2012-2013

Toussaint : du 27 octobre après la classe  
au 8 novembre  
Noël : du 22 décembre après la classe  
au 7 janvier  
Hiver : du 2 mars après la classe  
au 18 mars  
Printemps : du 27 avril après la classe  
au 13 mai  
Début des vacances d'été : 4 juillet



## Services et Commerces pendant l'été



**Café-Bar-Tabac La Valdéenne** 01 64 24 50 06  
Ouvert lun.-ven. : 6h-20h - sam.-dim. : 7h-20h



**Le Relais des Mousquetaires** 01 60 74 22 56  
Mardi, mercredi, vendredi, samedi  
8h-12h30 & 16h-19h  
Jeudi : 8 h-12h30 - Dimanche : 9h-13h  
Fermé lundi, jeudi et dimanche après-midi



**Educom** : Dépannage informatique 06 06 76 76 21



## Rappel Horaires Tontes et Travaux Extérieurs

Jours ouvrables :  
8h30-12h & 14h30-19h30  
Samedi : 9h-12h & 15h-19h  
Dimanche/jours fériés : 10h-12h

## Ramassage Déchets Verts

Un lundi sur deux  
3 & 17 sept. etc.

**Encombrants**  
15 octobre